



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 14 JUIN 2022

Ouverture : 18h00

Local : Salle polyvalente

La Présidente, Mme Stéphanie Revaz Martignoni, ouvre la séance devant 12 personnes (et 5 membres du Conseil bourgeoisial) et salue les bourgeois présents ce soir.

Elle salue les membres de la commission bourgeoisiale présents et excuse M. Nicolas Jacquier, M. Olivier Bochatay ainsi que M. Fabrice Bender, Conseiller communal.

Ordre du jour de la séance :

Point	Libellé
1.	Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 14 décembre 2021
2.	Présentation des comptes 2021
3.	Rapport de l'organe de révision
4.	Approbation des comptes 2021
5.	Décharge aux organes responsables
6.	Budget 2022 : crédit supplémentaire
7.	Divers

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSÉMBLEE BOURGEOISIALE DU 14 DECEMBRE 2021

La Présidente informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal ainsi que sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire sauf si un citoyen en fait la demande. Personne n'en souhaite la lecture.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté. Une abstention est tout de même relevée.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES 2021

Les détails des comptes 2021 de la Bourgeoisie ayant été publiés par le biais de l'Info communale ainsi que sur le site internet de la Commune, la Présidente apporte quelques informations supplémentaires avant de commenter les chiffres :

- les frais pour l'entretien de la châtaigneraie se montent à Fr. 5'193.55, mais un ajustement du fonds de réserve a été comptabilisé en 2021 suite à la réception, avec du retard d'une subvention d'environ Fr. 10'000.-,

- une recette extraordinaire de Fr. 8'579.70 a été enregistrée suite à la valorisation de blocs d'enrochement prélevés à la carrière de Miéville,
- la journée des bourgeois n'ayant pas pu avoir lieu à cause du COVID, aucun frais n'a été imputé à ce poste,
- le triage forestier ayant enregistré de bons résultats, la part versée à notre Bourgeoisie a légèrement progressé pour 2021,
- le rachat du boulodrome n'ayant été signé qu'en fin d'année 2021, les charges ont été supportées par la Municipalité durant cet exercice comptable,
- la contribution 2020 de la Commune de Vernayaz a été comptabilisée dans les comptes de fonctionnement (Fr. 30'000.-),
- les frais engagés en 2021 pour la construction du nouveau couvert se montent à Fr. 52'064.95 et sont toutefois compensés par la participation de Nant de Drance au déplacement du couvert,
- l'achat du boulodrome a été porté au patrimoine financier de la Bourgeoisie, tout comme le nouveau couvert et les écritures y relatives sont donc inscrites directement au bilan.

Résumé :

Charges	Fr. 41'982.47	<u>Investissements nets :</u>	Fr. 0.00
Revenus	Fr. 117'614.91		
<u>Bénéfice</u>	<u>Fr. 75'632.44</u>	<u>Fortune :</u>	<u>Fr. 935'211.94</u>

La discussion est ensuite ouverte et la remarque suivante est formulée à l'attention du Conseil bourgeoisial, afin de :

- avoir plus de précisions sur les matériaux prélevés à la carrière de Miéville et savoir si l'excavation a été agrandie ; il est précisé qu'uniquement les rochers déjà détachés ont été prélevés et aucune excavation supplémentaire n'a été nécessaire.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

M. Julien Monod, représentant de la fiduciaire Nofival, organe de révision, donne lecture du rapport de l'organe de révision et recommande d'accepter les comptes tels que présentés.

4. APPROBATION DES COMPTES 2021

Aucune autre question n'étant posée et soumis au vote à main levée, l'Assemblée bourgeoisiale accepte les comptes 2021 par :

Oui : 12
 Non : -
 Abstention : -

5. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

Les comptes bourgeoisiaux ayant été acceptés, l'Assemblée donne décharge aux organes responsables.

6. BUDGET 2022 : CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE

Lors de l'établissement du budget 2022, un investissement de Fr. 50'000.- a été validé par l'Assemblée primaire pour la rénovation du boulodrome.

Suite aux travaux déjà réalisés (cloisonnement et amélioration du chauffage, recouvrement d'une partie des pistes, création de toilettes handicapés), il a été constaté qu'il serait préférable d'effectuer la rénovation du bâtiment en une seule fois plutôt que par étapes.

Afin de pouvoir rénover complètement les toilettes et l'espace cuisine ainsi qu'assainir les canalisations, le Conseil bourgeoisial demande à l'Assemblée bourgeoisiale d'accepter un crédit supplémentaire d'un montant de Fr. 60'000.-.

La discussion est ensuite ouverte et les remarques suivantes sont formulées à l'attention du Conseil bourgeoisial afin de :

- savoir si des devis comparatifs pour ces travaux supplémentaires ont été demandés,
- s'assurer qu'il sera toujours possible de jouer à la pétanque et que des pistes resteront à disposition des usagers,
- demander si la mise en location du boulodrome ne fait pas double emploi avec le nouveau couvert et savoir s'il y aura assez de demande pour louer ces deux locaux, étant précisé que le couvert n'est mis en location que de mai à septembre,
- savoir si le chauffage a été modifié et relever qu'à long terme il faudrait réfléchir à le changer pour une solution plus éco-responsable,
- relever que le prix investi pour le nouveau couvert est exagéré, sachant qu'il y aura désormais un boulodrome à disposition,
- savoir si un emprunt sera nécessaire pour ces frais de Fr. 60'000.- supplémentaires.

La parole n'étant plus demandée, il est ainsi posé la question suivante à l'Assemblée bourgeoisiale :

Acceptez-vous le crédit supplémentaire de Fr. 60'000.- pour la rénovation complète des toilettes et de l'espace cuisine ainsi que l'assainissement des canalisations du boulodrome ?

Soumis au vote à main levée, l'Assemblée bourgeoisiale accepte le crédit supplémentaire d'un montant de Fr. 60'000.- pour les travaux de rénovation du boulodrome par :

Oui :	11
Non :	1
Abstention :	-

7. DIVERS

Avant d'ouvrir la discussion, la Présidente profite de l'occasion pour renseigner les bourgeois présents sur les dossiers courants, notamment :

Couvert bourgeoisial

La Présidente donne la parole à M. Pascal Lugon, membre de la commission bourgeoisiale, qui fait un bref historique de ce dossier et relève les dates importantes concernant la construction du nouveau couvert

Les remarques suivantes sont ensuite formulées à l'attention du Conseil bourgeoisial, afin de :

- s'assurer que la route passant devant le nouveau couvert sera goudronnée prochainement ;
- savoir s'il est vraiment obligatoire de fermer la route menant au couvert durant toute l'année étant donné que celui-ci ne sera loué que pendant la bonne saison ;
- demander s'il est vrai que des barrières avec clé seront posées pour accéder à cette zone ; étant précisé que les détails concernant cette route ne sont pas encore réglés ;
- faire part de mécontentement quant au nombre d'arbres qui ont été coupés dans la forêt de Miéville et relever qu'elle n'est pas entretenue correctement ; il est précisé que les coupes ont été demandées par les services environnementaux dans le cadre des mesures de compensation Nant de Drance et qu'une convention d'entretien de 80 ans a été signée, quelques petits ajustements devront encore être apportés mais il est maintenant nécessaire de laisser du temps à la nature pour reprendre le dessus ;
- relever que la forêt de Miéville et ses chemins sont mal entretenus ; il est précisé que le triage forestier est mandaté pour l'entretien de nos forêts et qu'il leur sera demandé d'apporter une attention particulière aux chemins de cette forêt ;

Plus aucune question n'étant posée, la Présidente profite encore de remercier l'ensemble des acteurs qui œuvrent en faveur de la Bourgeoisie.

Elle clôt la séance à 19h00 en remerciant également les participants et en les invitant à assister à l'Assemblée primaire qui suit.

La Présidente
Stéphanie REVAZ MARTIGNONI

La Secrétaire
Silvia JORDAN